



# FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 29-mai-2015

Date de révision 18-nov.-2021

Version 4

## 0. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le présent document fournit des renseignements sur l'utilisation sécurisée des déchets de fibrage des fibres de verre en filaments continus

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit</b>	Produits de fibre de verre à filament continu: Déchet de fibrage		
<b>Synonymes</b>	Déchets de fibres de verre de sous-sol, déchets formant de la fibre de verre, Basement ByProduct		
<b>Code du document</b>	OCCM10031		
<b>Utilisation recommandée</b>	Utilisation industrielle : ce produit est destiné à un traitement supplémentaire (déchetage et/ou broyage) pour utilisation ultérieure comme matériau de remplacement		
<b>Adresse du fournisseur</b>	Owens Corning Composite Materials, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659	<b>Adresse du fabricant</b>	Owens Corning Composite Materials, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
<b>Téléphone de l'entreprise</b>	+ 33 479 75 53 00 (8:00am-5:00pm Central European Time)		
<b>Adresse de courriel</b>	<a href="mailto:productcompliance@owenscorning.com">productcompliance@owenscorning.com</a>		
<b>Site Web de l'entreprise</b>	<a href="http://www.owenscorning.com/">http://www.owenscorning.com/</a>		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>SGH - Classification</b>	Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères du SGH
<b>Autres informations</b>	Peut provoquer une perforation en cas de contact avec des morceaux de verre coupants (en forme d'aiguilles) Telles que fabriquées, les fibres de verre à filaments continus sont non-respirables. Elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres. Dans des conditions d'utilisation normales, ces produits peuvent libérer des poussières et des fibres non-respirables (PNCA, poussières non-classifiées autrement). Dans des conditions d'utilisation particulières (par exemple broyage, concassage) ces produits peuvent libérer des très petites quantités de particules respirables, certaines d'entre elles peuvent être assimilables à des fibres en termes de rapport l/d (ce qu'on appelle "éclats"). Voir la section 8 pour des données sur les limites d'exposition

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

La fibre de verre en filaments continus est fabriquée par étirage de filaments multiples de verre fondu par une filière à une vitesse linéaire définie. Quand un bris de filament survient, le verre fondu continue à s'écouler par gravité et/ou par un dispositif de tirage à vitesse inférieure. Ce matériau est un sous-produit connu comme un « déchet de fibrage ». Les filaments de verre continus possèdent un diamètre nominal spécifié de sorte qu'ils ne sont pas respirables (en référence au critère de l'OMS - Organisation mondiale de la santé). Les déchets de fibrage contiennent des filaments du même diamètre nominal ou des filaments plus larges et, par conséquent, ne sont pas respirables. Ils comprennent également des gouttelettes de verre allongées qui peuvent présenter une forme d'aiguille pointue. De la manière dont ils sont produits, les déchets de fibrage contiennent un certain taux d'humidité, habituellement entre 5 et 10 %. Le matériau séché de déchets de fibrage est constitué principalement de verre ( $\geq 90$  % en poids) et d'une quantité limitée d'agent d'encollage inférieure à 3%.

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des premiers soins

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Contact avec les yeux</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• NE PAS frotter ou égratigner les yeux</li><li>• Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes</li><li>• Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin</li></ul>   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau froide</li><li>• NE PAS utiliser une eau tempérée, car celle-ci pourrait ouvrir les pores de la peau, causant une pénétration encore plus importante des fibres et poussières</li><li>• NE PAS frotter ou égratigner la zone touchée</li><li>• Utiliser un gant de toilette pour aider à éliminer fibres et poussières</li><li>• Si des fibres pénètrent dans la peau, elles peuvent être retirées par l'application et le retrait d'un ruban adhésif de sorte que les fibres adhèrent au ruban et sont retirées de la peau</li><li>• Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin</li></ul> |
| <b>Inhalation</b>            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Transporter la victime à l'air frais</li><li>• Si les symptômes persistent, appeler un médecin</li></ul>   |
| <b>Ingestion</b>             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rincer la bouche à l'eau et boire de l'eau pour éliminer les fibres de la gorge</li><li>• Si les symptômes persistent, appeler un médecin</li></ul>  |

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |   |
|--|---|
| <b>Propriétés d'inflammabilité</b>                               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les produits de fibres de verre en filaments continus ne sont pas inflammables, ne sont pas combustibles et n'alimentent pas une combustion. Seule la partie organique est combustible et peut libérer de faibles quantités de substances dangereuses en cas de chaleur ou d'incendie important et prolongé</li></ul> |
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b>                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse</li><li>• Pulvérisation ou brouillard d'eau</li></ul>   |
| <b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection complète contre l'incendie</li></ul>  |

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Précautions personnelles</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter le contact avec les yeux et la peau</li><li>• Éviter la création de poussière</li><li>• Utiliser les protections individuelles recommandées à la section 8</li></ul>  |
| <b>Méthodes de nettoyage</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter de balayer à sec</li><li>• Éviter la création de poussière</li><li>• Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination</li><li>• Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés</li><li>• Utilisateur un aspirateur industriel doté d'un filtre haute efficacité pour nettoyer la contamination causée par la poussière et les fibres</li><li>• Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau</li></ul> |

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

- |  |  |
|--|--|
| <b>Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire appel à une manipulation mécanique (éviter la manipulation manuelle / le contact direct avec le produit)</li><li>• Prévenir et/ou minimiser la formation de poussière</li><li>• Porter un équipement de protection individuelle approprié en cas de contact direct avec le</li></ul> |
|--|--|

produit

**Conditions d'entreposage** • En cas d'entreposage en vrac, minimiser l'exposition à la pluie et au vent pour empêcher la formation de poussière

**Matières incompatibles** • Aucun connu

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives relatives à l'exposition

Telles que fabriquées, les fibres de verre à filaments continus sont non-respirables. Elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres. Dans des conditions d'utilisation normales, ces produits peuvent libérer des poussières et des fibres non-respirables (PNCA, poussières non-classifiées autrement). Dans des conditions d'utilisation particulières (par exemple broyage, concassage) ces produits peuvent libérer des très petites quantités de particules respirables, certaines d'entre elles peuvent être assimilables à des fibres en termes de rapport l/d (ce qu'on appelle "éclats").

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Continuos filament glass fiber, non-respirable -	TWA: 1 fiber/cm <sup>3</sup> respirable fibers: length >5 µm, diameter less than 3 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	-	-

**OSHA PEL:** Les TWA pour une poussière inerte ou nuisible sont de 5 mg/m<sup>3</sup> (fraction respirable) et de 15 mg/m<sup>3</sup> (poussière totale)

**Mesures d'ingénierie** Procurer une ventilation locale par aspiration et/ou générale pour maintenir l'exposition sous les limites réglementaires et recommandées  
Une ventilation locale par aspiration doit être fournie dans les zones de coupe, de broyage ou autres traitements similaires pour retirer les poussières et fibres en suspension dans l'air

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
- Protection de la peau et du corps** • Porter des gants de protection  
• Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
- Protection respiratoire** • Si les limites d'exposition sont dépassées, porter des protections respiratoires appropriées (par exemple: FFP2 ou N95 ou KN95) à choisir en fonction du niveau d'exposition réel dans l'air et conformément aux réglementations locales applicables
- Considérations générales sur l'hygiène** • Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé les produits  
• Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect</b>	Fibres et aiguilles de verre, de diamètre de filament supérieur à 6 microns
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Couleur</b>	Blanc, ou, blanc cassé
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Densité</b>	2,6 (verre)
<b>Propriétés explosives</b>	Pas un explosif

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	• Stable dans des conditions normales
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	• Aucun dans des conditions normales de traitement
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	• Aucun dans des conditions normales d'utilisation • De faibles quantités de produits de décomposition dangereux peuvent être libérées en cas d'exposition à la chaleur ou pendant un incendie

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Renseignements sur le produit</b>	Les poussières et les fibres peuvent causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres. L'abrasion mécanique n'est pas considérée comme un danger pour la santé au sens du Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies (SGH). L'inhalation peut faire tousser et éternuer. L'exposition à de fortes concentrations peut entraîner des difficultés respiratoires, des congestions et un sentiment d'oppression. Les fibres de verre en filaments continus ne sont pas respirables selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les fibres respirables possèdent un diamètre (d) inférieur à 3 µm, une longueur (l) supérieure à 5 µm et un rapport l/d supérieur ou égal à 3. Les fibres d'un diamètre supérieur à 3 µm, ce qui est le cas de la fibre de verre en filaments continus, n'atteignent pas les voies respiratoires inférieures et, par conséquent, n'offrent pas la possibilité de provoquer de graves maladies pulmonaires. Les fibres de verre en filaments continus ne possèdent pas de plans de clivage qui leur permettraient de se fendre sur le sens de la longueur en fibres d'un diamètre inférieur. À la place, elles se brisent dans le sens travers de la fibre, ce qui produit des fibres du même diamètre que la fibre originale avec une longueur plus courte et une faible quantité de poussière. Un examen au microscope de la poussière de fibre de verre fortement coupée et pulvérisée a mis en évidence la présence de petites quantités de particules de poussière respirables. Parmi ces particules respirables, certaines ressemblaient à des fibres en matière de rapport l/d (ainsi appelées « tessons »). Toutefois, on peut observer clairement qu'elles ne sont pas des fibres de forme régulière, mais des particules de formes irrégulières avec des dimensions semblables à celles des fibres. À notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces particules de poussière de type fibre mesurées à nos usines de fabrication d'un ordre de magnitude de 50 à 1000 fois inférieur aux limites applicables existantes
<b>ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)</b>	Les fibres de verre en filaments continus sont classées A4 - Inclassable comme cancérigène pour l'homme
<b>CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)</b>	Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en juin 1987 et en octobre 2001 (voir les monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérigénicité pour l'homme – fibres vitreuses artificielles – Volume 81), a catégorisé les filaments continus de fibre de verre comme inclassables quant à leur cancérigénicité pour l'homme (Groupe 3). Les indications obtenues lors d'études effectuées aussi bien sur des humains que des animaux ont été évaluées par le CIRC comme insuffisantes pour classer les fibres de verre à filament continu comme une substance cancérigène confirmée, probable ou même possible
<b>NTP (programme national de toxicologie)</b>	Les fibres de verre en filaments continus ne sont pas listées dans le rapport du NTP (Programme national de toxicologie) sur les cancérigènes (dernière édition)
<b>OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)</b>	X - Présent
<b>2.1 Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)</b>	Les fibres de verre à filament continu ne figurent pas dans le tableau des entrées de classification harmonisées figurant à l'annexe VI du Règlement CLP. L'abrasion mécanique n'est pas considérée comme un danger pour la santé au sens du

Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les déchets de fibres de verre à filaments continus sont des déchets non dangereux. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ces produits ne sont pas classés comme des marchandises dangereuses selon la réglementation internationale en matière de transport

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

<b>Inventaires internationaux</b>	Les produits de fibres de verre en filaments continus sont des articles. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philippines), AICS (Australie), TCSI (Taiwan)
<b>Proposition 65 de la Californie</b>	Ce produit n'est pas réglementé par la Proposition 65 de la Californie.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>Préparée par</b>	FCs
<b>Date de création</b>	29-mai-2015
<b>Date de révision</b>	18-nov.-2021
<b>Note de révision</b>	ajout de synonymes

### Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

**Fin de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité**